

Octobre 2021

Chère Madame,
Cher Monsieur,

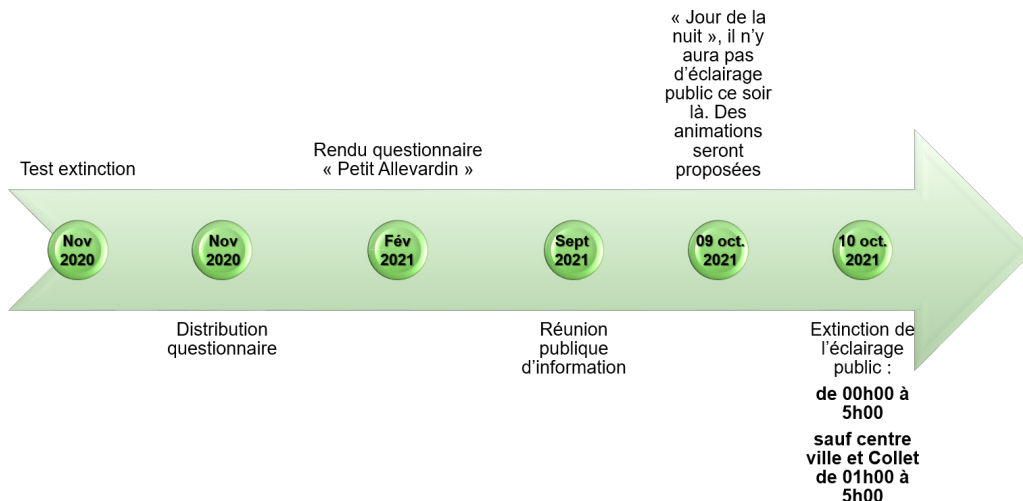
Dans le cadre de son engagement en matière de politique environnementale et de politique publique, la commune avait profité de la période de confinement, en novembre 2020, pour expérimenter l'extinction de l'éclairage public.

75 % des personnes ayant répondu se sont dites favorables au projet d'extinction de l'éclairage public (cf Petit Allevardin fév 2021).

Pour rappel, l'extinction a plusieurs objectifs :

- Agir sur l'environnement
- Faire des économies d'énergie permettant la rénovation de l'éclairage public
- Préserver la biodiversité
- Agir pour le bien-être des habitants

Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif des actions du test jusqu'à l'extinction :



Le 9 octobre se déroulera la 13ème édition nationale « Le Jour de la de Nuit » qui est une opération de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé.

La ville d'Alleward s'associe à cette manifestation et, comme le font de nombreuses communes, maintiendra cette nuit-là l'éclairage public éteint.

Deux rendez-vous inédits permettront de profiter de cette nuit d'exception :

A 19h00, à La Mirande, venez observer les étoiles avec le club d'astronomie de La Rochette.

A 16h30, rendez-vous au Super Collet, pour une balade nocturne à l'écoute de la faune sauvage (retour vers 19h30). Inscription à l'accueil de la mairie d'Alleward (04 76 97 50 24 ou contact@alleward.fr).

DÉBUT DE L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : DIMANCHE 10 OCTOBRE 2021

Horaires : de minuit à 5 h, sauf en centre-ville et au Collet de 1 h à 5 h

Recevez, Chère Madame, Cher Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Yannick Bovics
Adjoint au Maire, chargé de l'environnement,
de l'énergie et de l'alimentation

Sidney Rebboah
Maire d'Alleward-les-Bains